

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2026,

### **DPE Bashing, Étude/Publications KRNO, traitement journalistique à charge du métier de Diagnostiqueur Immobilier ..... : STOP !**

---

En décembre, la filière du diagnostic immobilier avait réagi avec fermeté à la publication par la société KRNO d'une étude prétendant démontrer l'existence d'une fraude massive au diagnostic de performance énergétique (DPE).

Elle avait alors dénoncé **une lecture orientée des données ainsi qu'un conflit d'intérêts manifeste**, le modèle économique de KRNO reposant précisément sur la remise en cause de la fiabilité du DPE afin de commercialiser ses analyses et services.

La filière avait rappelé que les phénomènes observés autour des seuils E, F et G s'expliquaient par des **ajustements parfaitement légitimes et strictement conformes à la méthode réglementaire**, liés notamment à la transmission tardive d'informations par les propriétaires ou à la réalisation d'investigations complémentaires, et non à des pratiques frauduleuses.

Elle avait également souligné que les **chiffres infondés** avancés par KRNO étaient **en totale contradiction** avec les données **officielles**, l'ADEME évaluant à environ **1,7 % la part de DPE relevant de pratiques frauduleuses**, et rappelé que les diagnostiqueurs immobiliers constituent **l'une des professions les plus encadrées et contrôlées**.

Dans le prolongement de cette étude, certains traitements journalistiques ont repris ces analyses biaisées, tout en relayant de manière partielle le résumé des conclusions du rapport **parlementaire du député Daniel Labaronne, alors même que ce rapport n'est pas public à ce jour**. Traitements focalisés exclusivement sur le renforcement des contrôles et l'encadrement des diagnostiqueurs, **passant sous silence les nombreuses appréciations positives du métier** et les autres propositions contenues dans ce rapport non publié.

Cette séquence médiatique de « **DPE bashing** », qui s'est transformée en « **diagnostiqueurs bashing** », repose sur des éléments erronés et orientés et met injustement en cause l'ensemble de la filière, artificiellement amplifiée par la **modification au 1<sup>er</sup> janvier 2026 du coefficient de conversion de l'énergie primaire (CEP)**, alors même que nous demandions cette évolution **depuis de nombreuses années**.

L'Alliance du Diagnostic Immobilier refuse toute tentative de discrédit fondée sur des analyses orientées, des informations inexactes ou une mise en cause excessive de la profession, et poursuit son travail avec les pouvoirs publics et les acteurs de l'immobilier afin de renforcer la qualité et la bonne compréhension du DPE, dans l'intérêt général.

*Lionel JANOT*

*Président de l'Alliance du Diagnostic Immobilier*

**Contact Alliance du diagnostic Immobilier** : 01 42 93 66 08, [contact@alliance-diagnostic-immobilier.fr](mailto:contact@alliance-diagnostic-immobilier.fr)

---